

Sécurité et tranquillité des déplacements

Dans la réunion du 11/9/2013 tenue à Combaillaux, les représentants du Conseil Général ont indiqué qu'améliorer la sécurité routière était un objectif important. A titre d'exemple, les pompiers doivent pouvoir circuler sur le LIEN pour des raisons évidentes. On constatera que ceux-ci ne peuvent pas traverser la Mosson à Grabels et passer d'une partie du village à une autre partie du même village.

Traverser ce pont est dangereux pour tous ses usagers.

C'est loin d'être le seul point noir dans la zone que doit desservir le LIEN. On citera le carrefour à l'entrée Nord de Grabels où la vue est obstruée en venant de Saint Gély par une immense muraille construite récemment et où les règles de priorité rendent possible une collision avec les véhicules venant du centre de Grabels.

On citera aussi la route venant du Mas de Piquet pour rejoindre le centre de Grabels, route étroite et en très mauvais état et particulièrement dangereuse au coucher du soleil et la nuit.

Il en est de même si l'on veut aller de Grabels vers Bel-Air où la route est sinueuse, étroite et même en partie inondable.

Dès lors, si améliorer la sécurité routière est une priorité, l'enquête publique doit la faire ressortir de façon claire de manière à analyser les différents tracés du LIEN selon ce critère.

J'ai le sentiment que le tracé 1A répond le mieux à cette attente sachant qu'on ne voit pas les possibilités financière et technique qu'aurait le Conseil Général de faire autrement.

Un autre aspect est la tranquillité des déplacements pour tous.

Rejoindre de Combaillaux les principaux centres commerciaux (Saint Gély, Saint Clément de Rivière, La Valsière) implique actuellement la traversée longue, difficile et pénible de villages. Le tracé 1A supprimerait cet inconvénient et limiterait les nuisances pour les riverains.

Il en est de même pour se rendre de Combaillaux à Montpellier (la traversée de Grabels est inévitable actuellement alors que l'implantation d'un EPAD, d'une maison de retraite et d'immeubles résidentiels au coeur de Grabels va engendrer un fort trafic supplémentaire, celui des personnels médicaux et administratifs, des livreurs, des visiteurs et des résidents). Ce ne serait plus le cas avec le tracé 1A.

Rejoindre l'A75 à Bel-Air ou l'A9 à Vendargues est aussi source de nuisances pour les riverains des villages traversés et source de stress pour les conducteurs. Là encore, le tracé 1A apparaît comme la solution pour pallier à ces inconvénients.

Je remercie le Conseil Général de tenir compte de ces remarques faites dans l'intérêt de tous lorsqu'il lancera la procédure d'enquête publique.